



Au cœur du Jura, découvrez le plus grand et le plus vieux chêne d'Europe



# Bulletin municipal N°09

Châtillon, octobre 2024

COMMUNICATION OFFICIELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHÂTILLON

## RÉCEPTION MUNICIPALE

**Jeudi 12 décembre 2024 à 19h00**  
à la salle communale

Toute la population du village est invitée à rejoindre les nouveaux habitants, les jeunes devenus citoyens, les diplômés de l'année et les élus locaux.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion afin de partager le verre de l'amitié.

A tout bientôt

*Conseil communal*

## FÉLICITATIONS AUX DIPLÔMÉS 2024

Remise de la récompense communale  
**Aux apprenti(e)s et aux étudiant(e)s**

Si vous avez réussi votre examen de fin d'apprentissage ou d'études dans le courant 2024, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer auprès du secrétariat communal, 032 422 37 17, [secretariat@chatillon.ch](mailto:secretariat@chatillon.ch), **jusqu'au 3 décembre 2024**.

Voir sur le site de la commune les conditions d'attributions (<https://chatillon.ch/documents/reglements/>).

Afin de vous remettre votre récompense, le Conseil communal a l'agréable plaisir de vous convier à la réception qu'il organise le

**Jeudi 12 décembre 2024 à 19h00**  
à la salle communale

*Conseil communal*

## PROCHAINE ASSEMBLÉE COMMUNALE PRÉAVIS

L'assemblée communale du budget aura lieu

**mardi 10 décembre 2024 à 20h**  
à la salle communale.

L'ordre du jour sera communiqué ultérieurement.

## CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

**En saison**, la Municipalité de Delémont met en place une permanence pour le contrôle gratuit des champignons à la **rue de Chêtré 36, salle No 1, 1er étage**, côté nord, tous les jours (samedis et dimanches inclus), de 18h00 à 19h00 par les contrôleurs jusqu'au 10 novembre 2024.

## VOTE PAR CORRESPONDANCE LES BONNES PRATIQUES

Lors de vote par correspondance, il est important de bien respecter certaines conditions afin que votre vote soit valable. Sans respect de ces règles, celui-ci est nul ou non valide :

- Vous devez **impérativement signer toutes les cartes d'électeur** lorsqu'il y en a plusieurs. (en l'occurrence trois pour les citoyens Suisses lors des votations/élection du 24 novembre)
- Vos bulletins de vote **doivent être dans l'enveloppe de vote officielle (petite enveloppe)**.
- Votre enveloppe de transmission doit parvenir à la commune avant l'ouverture du scrutin. Nous effectuons le dernier relevé de la boîte aux lettres le dimanche du scrutin à 9h59. Les enveloppes déposées par la suite seront éliminées.

*Administration communale*

## STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le Bibliobus informe ses abonnés qu'il sera à l'avenir stationné sur la place du restaurant car l'accès y est plus aisé.

Nous remercions le restaurateur pour la mise à disposition de ce lieu.

## COMMISSION DES FINANCES

Suite à la démission de Mme Wendy Graf en raison de son départ de la localité, nous avons le plaisir de vous informer que le conseil communal a nommé M. Voisard François à la commission des finances afin de la remplacer.

Nous le félicitons et le remercions pour son engagement et lui souhaitons le meilleur dans ce nouveau mandat.

*Conseil communal*

## AGENDA 2024

- **THÉÂTRE joué par la Cie à Voir Châtillon**  
Je 31 octobre – ve 1er et sa 2 novembre 2024
- **CONFÉRENCE : Mes émotions, mon corps et moi – tout un parcours** Par M. Nicolas Gagnebin  
Mardi 26 novembre à 20h à la salle communale
- **LOTO FSG ET TIR**  
Dimanche 29 décembre 2024